Image not found or type unknown

Arnaque sur Facebook et sur Internet

Par **LP7166**, le **11/03/2024** à **18:45**

Bonjour,

j'aimerais avoir vos conseils sur une situation qui m'est arrivé et j'aimerais votre avis :

Tout à commencé fin février 2023, sur le réseau social Facebook, une personne m'a contacté en se faisant passer pour le célèbre chanteur Linkin Park Mike Shinoda.
Tout commence a basculé le 19 mars 2023, lorsque cette sois disant personne qui se faisait passer pour Mike Shinoda me dit qu'il m'aime et qu'il veut m'envoyer un cadeau et il voulait savoir si je le voulais ou pas, à ce moment là, je discutais avec cet inposteur sur Google chat car il m'avait dit qu'il préférait pour des raisons de sécurité.

Et donc sans me méfier j'ai accepté, et le 24 mars 2023, il m'a dit qu'il avait déposé ce fameux "cadeau" en m'envoyant un lien d'un site se prétendant s'appeler Polar Express Logistic, et sans que je me rende compte le piège se refermais sur moi.
Mais pour recevoir ce cadeau, on m'a dit de payer 200 dollars de frais de port, que j'ai payer, ensuite 150 dollars de frais de frontière de sécurité...

Tout a réellement basculer le 8 juin ou tout est devenu de pire en pire, on m'a fait croire que ce fameux cadeau était arrivé en France et que le contenu était illégal et que je devais payer 3000 euros d'amende sous peine de poursuites judiciaires.

Terrifié, j'ai demandé à réexpédié ce cadeau à l'expéditeur, et j'ai encore du payer 350 dollars de frais + la totalité des frais de port qui était de 2800 dollars, mais je n'en ai payé que 2200 après avoir peu à peu réaliser que tout cela était faux et que je m'étais fait arnaquer.

Suite à cela, j'ai donc décidé de les bloquer, mais cela n'a pas suffit car leur mail ont été envoyé dans mes spams. Entre-temps la fausse personne qui c'est fait passé pour le chanteur de Linkin Park a essayé de continuer à me manipulé et a me harceler de mails, pour que je lui réponde en me disant qu'il m'aime, que j'étais celui qui le comprenait...
Le 4 décembre dernier, ils sont revenus me menacer de payer 5000 euros d'amende sous peine de poursuites.
Angoissé et comprenant que tout ceci était faux, je n'ai eu d'autres choix que de clôturer mon adresse mail, pour avoir la paix et être tranquille.

Les jours suivants a tête plus reposer, j'ai découvert qu'il y a sur internet, un site qui s'appelle Whois qui permet de savoir si le lien du site web et frauduleux ou non, j'ai rentré le lien du site qu'on m'avait donné pour constater avec horreur que je m'étais bien fais arnaquer par une personne qui vient du Nigéria.
PS : je tiens a préciser que tout les payement ont été faits via bitcoin sur le site binance.

Pour finir je tiens a préciser que j'ai déposé une plainte sur Thésée en décembre 2023 et j'aimerais savoir si j'aurais une suite ou pas pour cette plainte.

Par **Marck.ESP**, le **11/03/2024** à **18:52**

Bonjour et bienvenue ici, où vous ne risquez rien, sauf de lire quelques critiques de la part de gens qui ne peuvent s'en abstenir.

Vous en êtes là, l'arnaque est terminée, mais vous ne reverrez possiblement jamais votre argent.
Espérons avec vous que la plainte aboutisse, mais quasiment jamais de condamnation des "brouteurs".

Par **Didichof85**, le **11/03/2024** à **20:20**

Bonjour,

Il est maintenant temps de tourner la page, ou sinon, de vous tourner vers Sandoz dont la mission est de chasser les "brouteurs" d'internet. Faites vos recherches.

Vous avez certainement été victime d'un brouteur basé en Afrique (Nigéria dans votre cas) qui maîtrise très bien son métier.

Malheureusement, vous ne pourrez plus jamais récupérer votre argent, et ni la police, ni les gendarmes ne pourront rien faire pour vous.

Coupez toutes relations avec ces personnes. Ils vont encore tenter de vous manipuler, faites particulièrement attention aux virus.

Ils vont vous menacer et prétendre qu'ils ont des vidéos de vous, ne tombez pas dans le piège.

Bon courage.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés